

Dijon, 31 Mars 1898.

Mon bien cher ami, c'était entendu,
dès avant votre dernier mot, que si vous
vouliez bien venir partager notre maigre
dîner vendredi soir, ce serait sans faire
tort aux estomacs jeunes et impatients, qui
conserveront leurs heures. Donc, n'ayez
aucun scrupule. Et, d'après ce que j'entends
de l'emploi de votre journée de samedi,
soyez bon que du dimanche que je subirai.

ma-même ce jour-là par le tohu-tohu
des dépêches successives, je tiens beaucoup à
vous avoir aussi complètement que possible
pendre de; autrement, je ne vous venais pas
je vous laisserai passer avec des larmes
et n'arriverai à la gare ~~seulement~~ à 7^h 30, y'en
moment du départ de son train. J'en ai
peut-être, non-seulement pour vos chers
mais encore pour aller la main à des larmes
lui-même, que je ne parviens pas à remonter
ces jours-ci.

À demain donc. Et mille amitiés.

J. Geny

7
111



Monsieur R. Lalille,
Professeur à la Faculté de Droit,
10 Bis, rue du Pré-aux-clercs,
Paris.

